

Réf: Dossier N° 058120

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AGANTHA ENTREPRISE SARL »

Siège social Abidjan, Abobo, KENNEDY, Lot 1052, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/11/2021 , et enregistrés au CEPICI le 23/11/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGANTHA ENTREPRISE SARL »

Objet :

- COMMERCE GENERAL
- IMPORT-EXPORT
- QUINCAILLERIE
- VENTE ET LOCATION DE VEHICULE ET D'ENGINS ROULANTS
- TRANSFERT D'ARGENT, MOBILE MONEY
- TRANSPORT DE PERSONNES ET MARCHANDISES
- CYBERCAFE ET TRAITEMENT DE TEXTE
- DIVER S

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, KENNEDY, Lot 1052, Ilot 11

Dirigeant(s) : M TOURE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-07522 du 30/11/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°37233/GTCA/RC/2021 du 30/11/2021

